

FICHE DE DONNES DE SECURITE (Règlement 1907/2006/CE)

Version : D

207902 SEBADERM

Date de révision : 12/03/2013

1. Identification de la préparation et de la société

Nom de la préparation	SEBADERM
Utilisation	Supplément nutritionnel pour animaux
Code article	250940
Fournisseur	PROVIMI LIMITED 
Adresse	Eastern Avenue, Lichfield, Staffordshire, WS13 7SE, United Kingdom
Téléphone	(44) 1543 306306
Télécopie	(44) 1543306307
Email	msds@scanutec.com
Appel d'urgence	N° de tél ORFILA : 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers pour l'homme et l'environnement

- Effets néfastes sur la santé Provoque des brûlures.
- Dangers chimiques et physiques Peut provoquer des réactions violentes avec certains produits.

3. Informations sur les composants

Noms chimiques	N°CAS	%	Symboles de danger	Phrases d e risques associées
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10-20	C	R35

4. Premiers secours

- En général Montrer cette FDS au médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- En cas d'inhalation Mettre la victime à l'air libre, avertir un médecin si nécessaire.
- En cas de contact avec la peau Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste ou si la contamination est étendue ou prolongée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion Rincer la bouche et faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

5. Mesure de lutte contre l'incendie

- Moyen d'extinction approprié Eau, eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction à ne pas utiliser Aucuns.
- Equipements de protection pour la sécurité des intervenants Utiliser un équipement de protection individuel et un appareil respiratoire autonome fonctionnant en surpression.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Précautions pour la protection de l'environnement Eviter un déversement supplémentaire. Pas de précautions spéciales requises.
- Méthodes de nettoyage, récupération ou élimination Récupérer le produit dans des containers appropriés et étiquetés. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout. Après récupération, éliminer les traces de produits par lavage à grande eau.

7. Manipulation et stockage

- Manipulation Utiliser un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir un système d'aspiration / ventilation correcte aux postes de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

FICHE DE DONNES DE SECURITE (Règlement 1907/2006/CE)

Version : D

207902 SEBADERM

Date de révision : 12/03/2013

- **Stockage** Stocker dans un endroit sec (70% maximum d'humidité relative), frais (30°C maxi), aéré, à l'écart des substances incompatibles. Garder les emballages hermétiquement fermés.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

- **Protection individuelle** Vêtement de protection approprié.
Masque à poussière avec filtre à particule.
Gants et lunettes de protection.

**9. Propriétés physico-chimiques**

- **Aspect** Liquide limpide
- **Couleur** Marron
- **Odeur** Méthionine
- **Densité** 1170 à 1190 g/l

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité** Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation décrites au §7.
- Matières à éviter** Bases fortes et oxydants.
- Produits de décomposition** Gaz combustibles, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

- **Irritation oculaire, respiratoire et cutanée** Provoque des brûlures.

12. Informations écotoxicologiques

Données non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Produit** Eliminer ce produit dans les conditions prévues par la réglementation (traitement dans une entreprise ou dans un centre spécialisé dans l'élimination des déchets).
- **Emballage contaminé** Les emballages contaminés doivent être traités de manière identique au produit.

14. Informations relatives au transport

- **Transport terrestre ADR / RID**
- **Transport maritime IMDG**

N° UN	3266
Désignation officielle	Liquide inorganique corrosif, basique, N.S.A. (contenant : hydroxyde de sodium)
Classe	8
Groupe d'emballage	II
Etiquette	C corrosif

N° FS (EMS) : F-A, S,B

Groupe de séparation IMDG : 1 acides

15. Informations réglementaires

▪ Symbole



C - Corrosif

▪ CORROSIF

▪ Phrases de risque R

R34 : Provoque des brûlures.

▪ Conseils de prudence S

S23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

16. Autres informations

Les sections remises à jour sont indiquées par un ☒.

Les informations portées sur cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.